



Déclaration FNAS FO
Commission Mixte Paritaire 3SMS Extraordinaire
Mercredi 7 décembre 2022

AXESS S'OBSTINE : TOUJOURS PAS D'ACCORD 183 € POUR TOUS

Lors de la réunion extraordinaire du 7 décembre 2022 en visioconférence, deux points étaient à l'ordre du jour :

- Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)
- Demande d'un accord pour la revalorisation de tous les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (« 183 € pour tous »).

Pour le premier point, un accord est mis à signature jusqu'au 16 décembre. Nous ne savons pas pour le moment qui en sera signataire. Force Ouvrière a rappelé ses positions déjà exposées dans des déclarations précédentes.

En ce qui concerne les 183 € pour tous, deux accords étaient présentés lors de cette réunion dont un accord FORCE OUVRIÈRE.

AXESS, malgré ses déclarations, a annoncé qu'elle ne signera pas d'accord puisque son financement n'en serait pas assuré.

Attachée à sa liberté et à son indépendance, FORCE OUVRIÈRE a rappelé n'être à la solde d'aucun gouvernement et a dénoncé la posture des employeurs refusant l'évidence. La justice sociale ne se fait pas avec des déclarations d'intentions, mais avec des actes !

Le constat est sans appel : en ne signant pas, et conformément aux positions gouvernementales, les employeurs portent seuls l'entière responsabilité de cette injustice des « 183€ mais pas pour tous ».

Pour la FNAS FO la revendication est claire :

**LES 183 € POUR TOUS :
C'EST TOUT DE SUITE ET SANS CONTREPARTIE !**